



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

## Programmes

Question écrite n° 48753

### Texte de la question

M. Marc-Philippe Daubresse attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur l'inquiétude manifestée par l'Association des professeurs d'histoire-géographie sur le projet relatif à l'organisation des enseignements du cycle central de collège (5e et 4e) arrêté par le ministre. Ce projet fait disparaître une grille horaire nationale et la remplace par des horaires souples à l'intérieur d'une fourchette comprise entre trois et quatre heures hebdomadaires pour l'histoire-géographie et l'éducation civique : cela aboutira, semble-t-il, à mettre en concurrence les différentes matières enseignées et à accroître les inégalités entre des élèves fréquentant des collèges différents et même entre les classes d'un même établissement. De plus ce projet risque de pénaliser un peu plus encore des matières essentielles à la mission d'éducation à la citoyenneté et aux valeurs républicaines en les privant du créneau horaire dont elles disposaient encore. Ainsi l'éducation civique, déjà touchée par la réforme de la classe de 6e à la rentrée 1996-1997 qui l'a amputée de la moitié de son crédit horaire, risque une nouvelle fois de subir les effets induits du présent projet. En outre nombreux sont les enseignants qui ne comprennent pas qu'on les ait consultés sur les nouveaux programmes de 5e et 4e applicables en 1997-1998 et sur la programmation horaire souhaitable pour assurer leur mise en place et qu'on leur propose aujourd'hui des solutions qui paraissent en contradiction totale avec les souhaits exprimés dans cette consultation et qui ont été par ailleurs rejetées par le Conseil national de l'éducation. Il souhaite donc obtenir tous éclaircissements sur ce projet visiblement mal apprécié ou mal compris et connaître les dispositions que le ministre compte prendre pour éviter que l'enseignement des matières d'éducation civique disparaisse peu à peu et inexorablement des grilles horaires, à une époque où il paraît justement urgent de les faire renaître et croître.

### Données clés

**Auteur :** [M. Daubresse Marc-Philippe](#)

**Circonscription :** - UDF

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 48753

**Rubrique :** Enseignement secondaire

**Ministère interrogé :** éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

**Ministère attributaire :** éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 24 février 1997, page 902